

Déterminer la valeur ajoutée et la CVAE à partir d'un outil Excel

Calculez la CVAE et la valeur ajoutée fiscale en toute sécurité, à jour du PCG 2025 et du BOFiP de novembre 2025

Durée	1 jour
Public	Collaborateurs des services comptables, fiscaux et financiers, collaborateurs d'experts-comptables.
Prérequis	Aucun
Tarif	~~980 € HT~~ 700 € HT (€/participant/session)
Sessions	Mardi 8 décembre 2026

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est un impôt dont la base et la fixation du taux répondent à des règles très spécifiques. En outre depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2025, les entreprises doivent obligatoirement appliquer le règlement ANC 2022-06 modifiant le plan comptable général. Cette réforme a non seulement des implications en comptabilité, mais également sur les paramètres régissant le calcul du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée fiscale soumise à la CVAE. Cette formation vous permettra d'identifier les principaux changements et les pièges issus de cette réforme. Cette demi-journée de formation sera basée sur un cas pratique réalisé directement sur un outil Excel qui vous permettra de générer simplement la 2059E (détermination de la valeur ajoutée) les acomptes et solde de CVAE.

Ce que vous apprendrez

- Maîtriser les règles de calcul et de déclaration de la CVAE
- Identifier les postes comptables qui auront des répercussions sur la valeur ajoutée
- Éviter les pièges liés au paramétrage nécessaire pour le calcul de la CVAE
- Maîtriser l'utilisation de l'outil Excel « Détermination de la valeur ajoutée fiscale et de la CVAE »

Contenu de la formation

Le calcul du chiffre d'affaires

- Le calcul du chiffre d'affaires permettant de déterminer le taux de CVAE
- La prise en compte des redevances et de certaines plus-values de cession
- Le chiffre d'affaires à prendre en compte dans le cadre d'un groupe

La détermination de la valeur ajoutée

- La détermination de la valeur ajoutée imposable à la CVAE : les charges déductibles et les produits imposables
- Les principaux pièges : les locations de plus de 6 mois, la production immobilisée, etc.
- L'impact de la réforme du PCG 2025 (règlement ANC 2022-06) sur le calcul de la valeur ajoutée :
 - Intégration de certaines plus ou moins-values de cession
 - L'impact des amendes et des dons
 - Les conséquences de la suppression des transferts de charges
- Les apports issus de la doctrine BOFiP du 19 novembre 2025
- Les conséquences sur l'imprimé 2059-E de détermination de la valeur ajoutée

Le calcul et les modalités de paiement de la CVAE

- La détermination des acomptes et du solde de la CVAE
- La prise en compte de la taxe additionnelle
- Le plafonnement de la CET (contribution économique territoriale) en fonction de la valeur ajoutée

Cas pratique fil rouge

- Calculer la valeur ajoutée et la CVAE à partir d'un outil Excel automatisé

Les plus de cette formation

- Des temps dédiés pour répondre aux questions des apprenants
- Une formation dynamique alternant exposé des règles avec des références juridiques, cas pratiques et quiz
- La remise d'un tableau de synthèse relatif aux principaux retraitements nécessaires pour le calcul de la valeur ajoutée
- L'accès au dossier de synthèse « CFE et CVAE » et à un outil Excel complet sur la détermination de la valeur ajoutée fiscale et de la CVAE

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legifiscal.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legifiscal.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 22 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legifiscal.fr/formations-comptables-fiscales/determiner-valeur-ajoutee-cvae.html>